

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 28 octobre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Préavis 21-2015 Mur d'escalade / Crédit demandé CHF 70'000.-

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 21-2015 du 16 septembre 2015,

vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. de considérer qu'il a été répondu à la motion de M. le Conseiller Gérard Mieli du 4 juin 2014 demandant l'installation d'un mur d'escalade dans une salle de sport de la Ville de Pully ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine scolaire de CHF 70'000.- destiné à lui permettre de procéder à la construction d'un mur d'escalade dans la salle omnisports du Collège Arnold Reymond ;
3. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Nathalie JAQUEROD

Le secrétaire suppléant



Bernard MONTAVON